



Sphinx Club de France

15 rue Joseph Guerbigny

95400 Villiers Le Bel

www.scf-fr.net

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SPHYNX CLUB DE FRANCE
DU 6 NOVEMBRE 2010**

ORDRE DU JOUR

- Présentation du nouveau Bureau (suite à la démission du poste de secrétaire)
- Examen des comptes
- Point sur les projets et actions en cours du SCF
- Divers

ETAIENT PRESENTS :

Le docteur Marie ABITBOL, Kévin DUFFROY, Céline SORIN, France VANDENABEELE, Kathy VAN ROOIJ, Annick de VAUCOULEURS, Clémentine KOENIG.

ABSENTS EXCUSES :

Christine et Patrick BOULANGER, Jennifer BORDARIER, Magali CHAMBERT, Audrey COMBES et Patrick FROMENT, Ludivine DAVID, Cathy GODARD, Florence LE NOAN et Dominique NOLLET, Céline MARTINEZ, Marie MONTPEZAT, David VERGRIETE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Annick de VAUCOULEURS

L'Assemblée générale est présidée par France VANDENABEELE, Présidente du Club, qui ouvre la séance à 16 h 15.

PRESENTATION DU NOUVEAU BUREAU :

France VANDENABEELE informe les membres présents de la démission de Cathy GODARD, du poste de secrétaire du Club.

Aussi, le Bureau se compose de la façon suivante :

- Présidente : France VANDENABEELE
- Trésorier : Kévin DUFFROY
- Database : Christine BOULANGER
- Information/communication : Claire GIORDAN
- Secrétariat : partage des tâches entre Clémentine KOENING pour ce qui concerne les points techniques et Annick de VAUCOULEURS pour le reste du secrétariat.

Délégués :

- Webmaster : Florence LE NOAN et Dominique NOLLET.
- Deux nouveaux délégués au bureau ont été nommés pour la rédaction et la mise en page d'un bulletin du club : Céline SORIN et Magali CHAMBERT.

EXAMEN DES COMPTES :

Kévin DUFFROY, trésorier, précise que cette année, le Club n'a pas investi dans la publicité.

En revanche, il a été principalement financé deux projets qui se sont concrétisés :

- la création de porte-clés à jeton à l'effigie du sphynx ;
- la création de clés USB contenant le document rédigé par le SCF sur le standard du sphynx, document présenté au séminaire des juges LOOF en mai 2010.

Il est précisé que pour l'année 2011, le montant de l'adhésion au Club sera inchangé, soit :

- 25 € pour les membres éleveurs ;
- 15 € pour les membres sympathisants.

Pour les membres qui ont adhéré au Club depuis le 1^{er} octobre dernier, l'adhésion reste valable jusqu'au 31 décembre 2011.

Le compte bancaire fait ressortir à ce jour, un solde créditeur de 2 630.64 €.

L'approbation des comptes est votée à l'unanimité.

PROJETS ET ACTIONS EN COURS :

- Il est rappelé le formidable travail d'équipe réalisé en début d'année pour la préparation du document sur le standard présenté au séminaire des juges LOOF en mai dernier, et notamment la superbe mise en page de Claire GIORDAN.
- La remise à tout adhérent 2011 d'un porte-clés du SCF et d'une clé USB sur le standard (opérations menées par Kevin DUFFROY) ;
- La mise en place de cartes d'adhérents par Clémentine KOENING ;
- L'amélioration de la database, complétée par des informations importantes concernant les statuts CMH répertoriés, avec bientôt une traduction en anglais, travail réalisé par Christine BOULANGER avec l'aide technique de Dominique NOLLET.
- L'édition d'un bulletin d'information avec, en amont, l'ouverture d'un fil sur le Forum qui permettra de connaître les attentes des membres et de choisir le titre de ce document d'information. Céline SORIN, Magali CHAMBERT et Claire GIORDAN seront co-rédactrices de ce document et Claire GIORDAN, la maquettiste.
- L'éventuelle organisation d'une « spéciale sphynx » lors d'une exposition. Cette organisation demande un important travail qui doit se préparer au moins un an avant. Clémentine KOENIG se propose d'envisager cette possibilité.

DIVERS

Le Docteur Marie ABITBOL, membre du SCF et responsable de la consultation génétique UP de génétique médicale et moléculaire de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, fait part de la difficulté des recherches au titre du programme d'étude génétique de la myocardiopathie hypertrophique. Ces travaux ont pour but de comprendre la maladie et consistent, entre autre, à analyser des prélèvements d'ADN afin de rechercher les gènes en cause dans la CMH ou MCH.

Aujourd'hui, pour mener à bien cette étude, elle aurait particulièrement besoin, de prélèvements sanguins de jeunes chats positifs et de chats âgés négatifs.

Elle rappelle que ce prélèvement peut se faire de 2 manières :

- Prélèvement de 5 ml de sang sur EDTA conservé et envoyé à température ambiante dans une enveloppe protégée, en tarif simple ou colissimo
- Ou
- Prélèvement par 2 brochettes buccales qui peut être simplement effectué par le propriétaire du chat et envoyé par lettre simple.

Le prélèvement sanguin s'avère être plus fiable et il peut s'effectuer lors d'un examen sanguin ou d'une intervention.

L'envoi se fait et doit être accompagné pour chaque chat de la copie de son pedigree, du compte-rendu de l'examen échocardiographique et du formulaire ad hoc.

Pour tout renseignement complémentaire, le Docteur Marie ABITBOL est joignable à :

l'ENVA
7 avenue du Général de Gaulle
94704 – MAISONS-ALFORT cedex
Tél. : 01.43.96.70.01
Mél. : m.abitbol@vet-alfort.fr

L'assemblée est levée à 18 h 00.

La Présidente,

La Secrétaire

